

Communiqué de presse n°7

Démission de ADPLGF du Comité de pilotage - Dispositif RÉPONSES -

Gwénaëlle Hourdin, Déléguée Générale du SPPPI PACA⁽¹⁾, prend acte de la décision du Conseil d'administration de l'association ADPLGF de démissionner de son poste de représentant des associations dans le Comité de pilotage du projet REPONSES. Les collègues du comité de pilotage⁽²⁾ regrettent cette décision et remercient ADPLGF pour sa contribution ces deux dernières années.

Avant-première de la présentation du bilan de l'année 2020

Après une large concertation citoyenne menée tout au long de l'année 2019, le Dispositif RÉPONSES est passé en 2020 dans une phase opérationnelle : réalisation des actions visant à réduire la pollution atmosphérique sur le pourtour de l'étang de Berre.

Un rendu de l'avancement et des résultats du plan d'actions RÉPONSES est fait chaque année par les acteurs du territoire. C'est un engagement fort de tous ceux qui participent à ce dispositif.

La restitution publique des résultats 2020 aura lieu en début d'année 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Une avant-première est programmée le 8 décembre 2020, à 17h45 en visioconférence.

Nous vous attendons nombreux !

Pour rappel :

Depuis 2018, REPONSES poursuit son objectif d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes et aux préoccupations des habitants du pourtour de l'étang de Berre en matière de santé-environnement. Sur la base d'un dialogue entre toutes les parties prenantes, qu'ils soient acteurs ou citoyens, ce dispositif a permis de co-construire un plan composé d'une centaine d'actions pour réduire la pollution atmosphérique sur le territoire.

Contacts presse :

Gwénaëlle Hourdin
Déléguée générale
Tél : 06 80 17 17 74

Gwenaelle.hourdin@spppi-paca.org

Shirley Vormbrock
Chargée de communication
Tél : 06 88 44 76 64

Shirley.vormbrock@spppi-paca.org

[Accès au dossier de presse RÉPONSES](#)

[Accès au dossier de presse SPPPI](#)

(1) Association collégiale en charge du pilotage du dispositif REPONSES

(2) Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud, CIAS Pays de Martigues et l'Institut Eco-Citoyen.